

une énorme proportion les moyens d'enrichir nos terres. L'amélioration qui aurait été si lente sans eux deviendra très rapide avec leur concours.

REVUE DE LA SEMAINE

Dans notre Revue du 2 novembre, nous disions, en parlant de l'expropriation des monastères et des couvents de Rome, que le gouvernement piémontais n'avait pas encore osé recourir à la force pour mettre la dernière main à cette iniquité ; jugeant en même temps les autorités italiennes d'après leurs antécédents, nous exprimions notre crainte qu'elles n'en vissent aux dernières extrémités.

Nous ne nous trompions pas. En effet, le 7 octobre a commencé l'œuvre infâme. Un certain colonel Garavaglia, accompagné de deux officiers, d'un notaire et d'une vingtaine de soldats, s'est présenté d'abord à la porte du couvent des Carmélites de Sancta-Theresa, puis de celui des Camaldules. Ces deux ordres de religieuses sont cloîtrés. A la sommation du colonel demandant l'entrée de ces couvents au nom du roi, il lui fut répondu que les religieuses étaient soumise à la clôture papale et qu'elles ne pouvaient ouvrir que sur un ordre émané de l'autorité ecclésiastique. A toutes les sommations, il reçut la même réponse.

Alors, sur l'ordre de leur chef, les sbires onfoncèrent les portes à coups de haches et pénétrèrent dans le sanctuaire des servantes du Seigneur. Après quoi, les saintes femmes furent averties qu'elles avaient huit jours pour se retirer et qu'on leur accordait une petite pension en échange de leur maison bien-aimée.

A la vue de cette spoliation, le secrétaire du vicariat prononça la protestation suivante :

« Maintenant, dit-il, que le sacrilège attentat est consommé, maintenant qu'à coups de hache et de marteau on a renversé le refuge sacré des vierges du Seigneur, foulant ainsi aux pieds les droits sacrés de la propriété, je proteste au nom de la religion outragée, au nom de l'humanité, au nom de ces pauvres femmes sans défense. »

Voilà un bel exploit pour les autorités piémontaises. Incapables de lutter contre des adversaires sérieux, elles s'en prennent sur de faibles femmes. Nous aussi, catholiques, nous protestons contre cet acte inique, contre ce vol à main armée. En agissant ainsi, Victor-Emmanuel ne vole pas seulement les citoyens romains, mais il vole encore et surtout les catholiques du monde entier. Les couvents de Rome ne sont pas des biens nationaux ; ils ont été en partie bâtis et aujourd'hui ils sont entretenus presque totalement avec l'argent de tous les peuples catholiques de l'univers. Ce sont des propriétés internationales sur lesquelles le gouvernement italien ne peut pas mettre la main. Tous les gouvernements étrangers doivent aide et protection à leurs nationaux ; ils ont le droit et c'est leur devoir d'intervenir et de prendre en mains la défense de leurs intérêts. Ah ! si chacun faisait son devoir, comme le Roi-voleur serait bientôt puni de ses spoliations à main armée.

Mais tout n'est pas larmes et angoisses dans la vie de l'illustre Pie IX. Pendant que les méchants font subir à notre Chef vénéré, et avec lui, à toute l'Eglise, les outrages les plus sanglants, la Divine Providence ménage souvent à l'Auguste prisonnier du Vatican de bien douces émotions. Il a reçu d'abord les adresses et les députations de l'Eglise Universelle, et en dernier lieu 48 députés Français à l'Assemblée Législative, ayant à leur tête Monsieur de Belcastel, ont protesté de leur dévouement au Saint-Siège. Le

Saint-Père a été on ne peut plus sensible à cette marque de sympathie, et, dans sa réponse, après avoir loué leur foi et leur piété, il exprima l'espoir que le plus grand nombre de leurs collègues, touchés du désir du bien solide et vrai de l'Eglise et de la patrie, arriveront à partager leurs convictions et leur donneront le concours de leurs forces.

Victor-Emmanuel éprouve toujours une excessive répugnance à venir habiter Rome. Il a comme un pressentiment des malheurs qui l'y attend. C'est bien malgré lui qu'il y a fait deux rares apparitions de quelques heures, et il a fallu toutes les instances de ses ministres pour l'y contraindre. Il a même déclaré formellement qu'il ne passerait pas l'hiver à Rome. Les ministres déplorent cette décision, tout en l'acceptant ; mais ils voudraient que le Roi vînt ouvrir les délibérations du Parlement dans une séance solennelle. Victor-Emmanuel s'en défend de toutes ses forces et les sociétés secrètes qui l'ont soutenu en manifestent du mécontentement. Est-ce le commencement des châtimens qui l'attendent ? On annonce que le roi d'Italie doit se rendre à Rome le 27 novembre pour l'ouverture des Chambres.

Le comité des *Vieux-Catholiques* de Munich a donné le 19 octobre un banquet à l'ex-Père Hyacinthe. Qui se ressemblent se rassemblent. Munich est la capitale de la Bavière et la Bavière a été de tout temps le pays des conspirations et des sociétés secrètes. Il n'y a rien d'étonnant que les ennemis de l'Eglise y soient si choyés. Un des ministres bavaurois a cru de son devoir de présenter lui-même un toast au moine défrôqué.

L'*Internationale*, cette société diabolique dont le but est de détruire tout ce qui est bien, grand et noble en ce monde, et qui compte en Europe et même en Amérique de si nombreux adhérents, a longtemps fait patte de velours pour tromper les peuples. Aujourd'hui elle démasque en parties ses batteries ; elle se trouve assez forte pour montrer sa face hideuse. Elle déclare publiquement qu'en matière religieuse on doit combattre le catholicisme par toutes sortes de moyens et appuyer le protestantisme. Cela ne nous surprend pas, c'est le thème ordinaire de toutes les sociétés secrètes : *Guerre au catholicisme*.

En France, la nomination de Monseigneur Guibert, au siège de Paris, est un événement considérable qui réjouit le cœur des serviteurs dévoués du Saint-Siège. Mgr. Guibert est déjà connu par son attachement inébranlable au dogme de l'Infaillibilité, et nous prévoyons une ère de prospérité pour l'Eglise de Paris. Un des premiers actes du vénéré prelat a été la substitution de la liturgie romaine à la liturgie parisienne. Cet acte n'aura peut-être pas le don de plaire aux catholiques-libéraux et aux gallicans ; mais nous, qui sommes ultramontains, et qui nous glorifions de l'être puisque par là nous nous rapprochons de plus en plus de l'Auguste Pie IX, nous nous réjouissons sincèrement de cette heureuse substitution. C'est un nouveau trait d'union entre la France catholique et la Rome de Pie IX dont nous augurons les plus heureux résultats.

Les guérisons miraculeuses continuent. Dans notre dernier numéro nous annonçons la guérison d'une pauvre femme, obtenue le 25 septembre par l'intercession de Notre-Dame de Lourdes. Le 28 du même mois, un miracle semblable eut lieu au Pèlerinage de Poot main. Une religieuse, privée de la voix depuis quatre ans, à la suite d'une affection du larynx, contre laquelle tous les remèdes avaient échoué, fut guérie subitement aux pieds de la statue élevée sur le lieu où la Sainte Vierge était apparue. Une foule nombreuse s'y était rendue en procession, et pendant le chant de l'*Ave Maria Stella*, la bonne religieuse recouvra